

Image not found or type unknown



Interdiction de stade, sur quel bulletin du casier judiciaire?

Par **cheminot54**, le **20/09/2010** à **16:01**

Bonjour, rnje me tourne vers vous car j'ai besoin d'un renseignement. rn rn j'ai été condamné à 3 mois d'interdiction de stade entre Décembre 07 et Mars 08. rn rn Ma question est simple: Sur quel bulletin du casier judiciaire est-ce inscrit? rn Sera t'il effacé un jour ou non? si ou, quand? rn Sinon, que dois je faire? combien de temps cela prend t'il? rn rn je suis en procédure de recrutement dans un établissement public d'où ma question. rn rn j'ai regardé sur le site justice.gouv.fr les différentes condamnations mais ne m'y connaissant pas assez, je préfère me tourner vers vous. rn rn Cordialement.